Projet Endémiel : la reconquête de la Biodiversité par les Plantes endémiques et mellifères sur le territoire communal

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2022



Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : Commune du Tampon

Services de la collectivité associés : Direction de l'Environnement, Direction de l'Aménagement du territoire

Budget: 961 795 euros

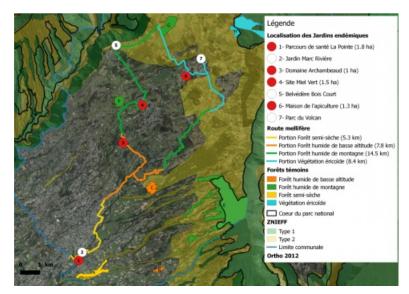
Partenaires financiers: Etat

Partenaires techniques : Département, SPL EDDEN, Syndicat Apicole, CIRAD, CBNM, Association APN,

Association des Amis des Plantes et de la Nature

Date de début : 03/12/2018

Date de fin (prévue si l'action est en cours) : 31/12/2024



Objectifs:

Le projet « route mellifère » rebaptisé Endémiel consiste à créer un corridor écologique de plantes mellifères de 36 Km de long, appelé « route mellifère » allant de 400 à 1600 m d'altitude, et 4 « jardins endémiques » représentant les 4 habitats naturels qui existaient auparavant en ces lieux. Les jardins

endémiques ont pour objectif de sensibiliser la population tamponnaise et réunionnaise sur les enjeux de conservation de la biodiversité à travers l'aménagement de jardins botaniques à visée pédagogique où les visiteurs pourront découvrir et apprendre à reconnaître les différentes espèces qui composent ces différentes forêts du Tampon. Ils seront situés sur les sites suivants :

- 1- Parcours de santé de la Pointe (Forêt semi-sèche ; 1,8 ha ; alt 470 m)
- 3- Domaine Archambeaud (Forêt Humide de Basse Altitude ; ENS du Département ; 1 ha ; alt 1200 m)
- 4- Site de Miel vert (Forêt Humide de Montagne ; 1 ha ; alt 1350m)
- 6- Maison de l'apiculture (Végétation éricoïde ; 1,3 ha ; alt 1600m)

Ce seront au total plus de 150 espèces et 60 000 arbres et arbustes de La Réunion qui seront plantés dans le cadre du projet. C'est la première fois à La Réunion qu'un projet d'aménagement paysager intègrera les 3 volets de biodiversité (gènes, espèces, habitats). Cet itinéraire pourra à terme faire l'objet d'un circuit de découverte de la flore, de la faune de la Réunion et de ses nombreux usages traditionnels.

Mesures mises en œuvre :

- Afin de préserver la génétique des espèces récoltées, une recherche a été réalisée dans le but d'identifier et de classer l'origine des pieds mères et la provenance des graines, ainsi que de rassembler un ensemble d'information utiles à la germination des différentes espèces indigènes. Une fiche de production par espèce a été établie selon le protocole mis en place avec l'aide des partenaires : APN, Pôle 3P, CBNM, CIRAD, ONF, Parc National, employés pépiniéristes de la collectivité, Université de la Réunion.
- L'aménagement d'un centre de production végétale pour la production des plantes indigènes et endémiques du projet. En amont de la réalisation de cette pépinière, une recherche sur les germinations difficiles a été effectuée. Des essais de méthodes culturales ont été réalisés ainsi que des essais de méthodes de multiplication par semis, bouturage, marcottage, division de touffes.
- La création d'un corridor écologique sur une distance de 30km prendra en compte la diversité des paysages en fonction de l'altitude en évitant la fragmentation des espaces et le morcellement agricole. La palette végétale sera composée de plantes indigènes et mellifères selon les zones de proximité de forêt semi-sèches pour la partie basse 100m à 700m jusqu'aux forêts mésothermes (forêt de montagne de 800 à 2000m d'altitude). Un plan de sauvegarde du Tan Rouge Weinmannie tinctoriale est mis en oeuvre afin d'être replanté sur le territoire dans les hauteurs du Tampon.
- La mise en oeuvre d'un rucher pédagogique pour restaurer l'intérêt écologique de l'abeille Apis mellifera 'Unicolor', endémique des Mascareignes et l'utilité de la pollinisation des espèces endémique. Cette abeille en voie d'extinction qui a été abandonnée par les apiculteurs car elle est moins productive que les abeilles européennes.
- La création de quatre jardins endémiques où seront développer les axes de thématiques de sensibilisation suivants à l'aide de panneaux de sensibilisation : rôle médicinal des plantes endémiques, écosystème des ravines, les différentes techniques de production des arbres, le rôle écosystémique des plantes, l'apiculture et les pollinisateurs.
- La formation et la sensibilisation des acteurs du projet (scolaires, administrés, touristes) au besoin de préserver les plantes mellifères dans les espaces urbains et péri-urbain. Un plan de communication a été effectué. Des expositions sont organisées dans les écoles et médiathèques du Tampon.

Résultats / impact pour la biodiversité :

Ce projet d'aménagement paysager intègrera les 3 volets de biodiversité de la flore locale, une première à La Réunion. Endémiel permettra de sauver les écosystèmes, les espèces indigènes et leurs gènes à l'échelle de tout un bassin versant. La méthode qui sera mise en place pour atteindre cet objectif peut être répliquée au sein d'un autre bassin versant à La Réunion mais aussi à l'échelle d'un autre territoire d'Outre-mer ou insulaire.

De plus, ce projet permettra d'acquérir des connaissances sur les forêts naturelles (appelées forêts témoins dans ce document) du Tampon (inventaire floristique, suivi phénologique) et d'augmenter la palette d'espèces indigènes pouvant être produites par les pépiniéristes par la recherche et le développement d'itinéraires techniques de production d'espèces non maîtrisées aujourd'hui d'un point de vue cultural.

La plantation d'une diversité d'espèces mellifères le long de 36 km produira des miels unifloraux et du miel de toutes fleurs d'espèces indigènes toute l'année. La sensibilisation de la population tamponnaise et réunionnaise sur les enjeux de conservation de la biodiversité à travers l'aménagement des jardins endémiques ont pour vocation de valoriser les espèces typiques des 4 habitats naturels présents sur la Commune du Tampon (reconstitution d'habitat et sentier de découverte de la flore locale).

Coordonnées

Le Tampon Liens utiles <u>Pour en savoir plus</u> <u>www.capitale-biodiversite.fr</u>